

Verge d'or

Solidago virgaurea L.

Asteraceae

NOMENCLATURE

Français : verge d'or, solidage

Brezhoneg : penn aour

English : golden rod, woundwort

Español : vara de oro

BOTANIQUE

La verge d'or est une herbacée vivace vigoureuse qui peut atteindre un mètre de hauteur. Ses feuilles basales sont oblongues pétiolées, lancéolées et étroites, de plus en plus petites vers le haut de sa tige, souvent rouge violacé. Ses fleurs, rassemblées en capitules radiés jaunes vif, sont disposées en panicules au sommet de la tige. Ses fruits sont des akènes jaune pâle surmontés d'une aigrette.

La verge d'or apprécie les clairières, les landes, les talus et les bords de chemins d'Europe, d'Afrique du Nord, d'Asie et d'Amérique où elle s'est acclimatée.

La verge d'or du Canada (*Solidago canadensis* L.) a des propriétés similaires.



ETHNOBOTANIQUE

Son nom *solidago* vient du latin *solidare*, consolider.

La verge d'or, considérée comme un puissant draineur, était très utilisée pour le soin de la gravelle, des néphrites calculeuses, des maladies des reins et de la vessie, des cystites, des diarrhées - celles des tuberculeux comme celles de la dentition des enfants - des insuffisances du foie et des affections rhumatismales. Elle servait aussi de dépuratif en cas de maladies de peau comme d'eczémas chroniques.

On employait sa décoction comme vulnéraire pour nettoyer les plaies et les ulcères et hâter leur cicatrisation. On saupoudrait ses feuilles sèches pulvérisées sur les plaies et ulcères.

Elle a fait figure de panacée et se plaçait parmi les végétaux les plus utiles.

Elle n'a pas échappé à l'œil des teinturiers, à qui elle fournit de belles couleurs allant du jaune vif au vert.



CHIMIE DES PRINCIPAUX CONSTITUANTS

Les sommités fleuries de verge d'or contiennent des hétérosides phénoliques (leiocarposide) et des acides phénols (10 à 15 % caféique, chlorogénique), des saponosides, des coumarines, des flavonoïdes (quercétine, rutine,...) et des tanins.

PROPRIÉTÉ PHARMACOLOGIQUE

La verge d'or est antibactérienne, antifongique (candidoses...), anti-inflammatoire, antispasmodique, diurétique, dépurative, analgésique, sédative des voies urinaires, astringente, cicatrisante et veinotonique.

USAGE THÉRAPEUTIQUE ET POSOLOGIE

On l'utilise pour le soin des affections des voies urinaires, l'excès d'urée et de cholestérol, les lithiases uriques, la goutte et l'eczéma.

Infusé (macéré 12 h) de 6 à 20 g de sommités fleuries par litre.

Une cuillerée à soupe par tasse.

Boire 3 à 4 fois par jour loin des repas.

En lotion ou compresses pour le soin des affections de la peau.



TOXICITÉ

Pas d'effets toxiques aux doses thérapeutiques.

Faire des cures de 8 jours afin de ne pas fatiguer les reins.

Ne pas utiliser chez les personnes présentant des insuffisances cardiaques ou rénales.